

Pascal F E U A R D E N T

16, Avenue du Maréchal SOULT
64100 BAYONNE

Tel : +33.6.29.41.13.01

e.mail : pascal.feuardent@gmail.com

Bayonne le, 4 janvier 2018

Mon cher Michel,

C'est bien volontiers que je t'apporte quelques précisions concernant mon expérience sur les dépôts de brevet.

Comme tu le sais, j'ai à mon actif, les dépôts d'environ 50 brevets, concernant une assez grande variété d'innovation, cela va du domaine aéronautique, mini-fermenteur en microbiologie, jusqu'à récemment, une fonction nouvelle, concernant la diffusion par atomisation et/ou micronisation des liquides.

Si pour une grande majorité d'entre eux, les dépôts, ont été réalisés pour le compte de différentes entreprises ou personnes physiques, je ne me préoccupais pas vraiment des questions administratives et financières, cela étant généralement confié à un bureau spécialisé en rédaction et suivi d'enregistrement, de soutenance... Et bien entendu ce n'est pas moi qui signait les chèques.

En 2014, j'ai souhaité m'impliquer plus dans ces formalités et je me suis aperçu que finalement, à part payer des enregistrements, des frais divers, des « pseudo » protections, qui en fait ne sont que de la poudre aux yeux, il n'y a au final, absolument rien pour soutenir les développeurs.

J'ai été copié ouvertement à plusieurs reprise et la moindre action en Justice coûte tellement chers (100.000 € mini), que finalement on abandonne très vite toute idée de défense.

Aujourd'hui et depuis quelques temps, on parle beaucoup de soutien à l'innovation, qui dans certains cas, peut être une source de création d'emploi « durable » mais concrètement, cela ne bénéficie qu'à des Entreprises qui fonctionnent depuis assez longtemps et qui n'ont pas ou plutôt ne devraient pas avoirs besoins de soutien financier publics.

Je suis aussi sidéré de voir que certaines « start'up » mot très à la mode, dont la création est aussi éphémère qu'inutile, obtiennent des financements, très important (Bpi), de plusieurs centaines de milliers d'euros à quelques millions d'euros, sans la moindre vérification du potentiel réelle commercial ou de la viabilité du projet, c'est uniquement le coté « glamour », je pourrais citer bon nombres de cas ! Cependant

j'ai souvent remarqué une sorte de soutien politique local, favorisant un projet plus qu'un autre et sans que le choix soit judicieusement réfléchi.

Depuis maintenant 3 ans, j'ai consulté différents organismes (pépinières, réseaux entrepreneur...), censé accompagner les projets et aider à identifier des possibilités financières et chaque fois, il s'avère que c'est soit compliqué ou très long pour traiter un dossier ou encore « oui, il y a des aides mais vous comprenez, vous n'êtes pas dans les critères... », En fait, je pense qu'un grand nombre de ces conseillers, ne sais absolument pas ce qu'est une activité à potentiel industrielle.

Je vais avoir 52 ans et j'ai plus de 23 ans d'expériences dans mon domaine d'activité, autant dire que je connais bien les possibilités commerciales, sans oublier que j'ai prouvé la viabilité de mon projet au niveau National et International, alors, quant j'entends des effets d'annonces de soutien à l'innovation, de soutien à la ré-industrialisation du Pays, de soutien financier, de soutien à la création d'emploi « durable »... Probablement que ce n'est pas destiné à tous le monde ou alors je suis idiot et je n'ai rien compris.

Bien amicalement,

Pascal Feuardent